

	Qty	Bid	Ask	Qty
			28.40	60
	25	28.36	47.40	25
	35	47.35	8.74	50
	45	8.72	437.30	50
	35	437.20	97.94	7
	5	97.91	104.52	1
	2	104.50		

RAPPORT ANNUEL 2001 **Une nouvelle vision... 100 % électronique.**



## Faits saillants

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

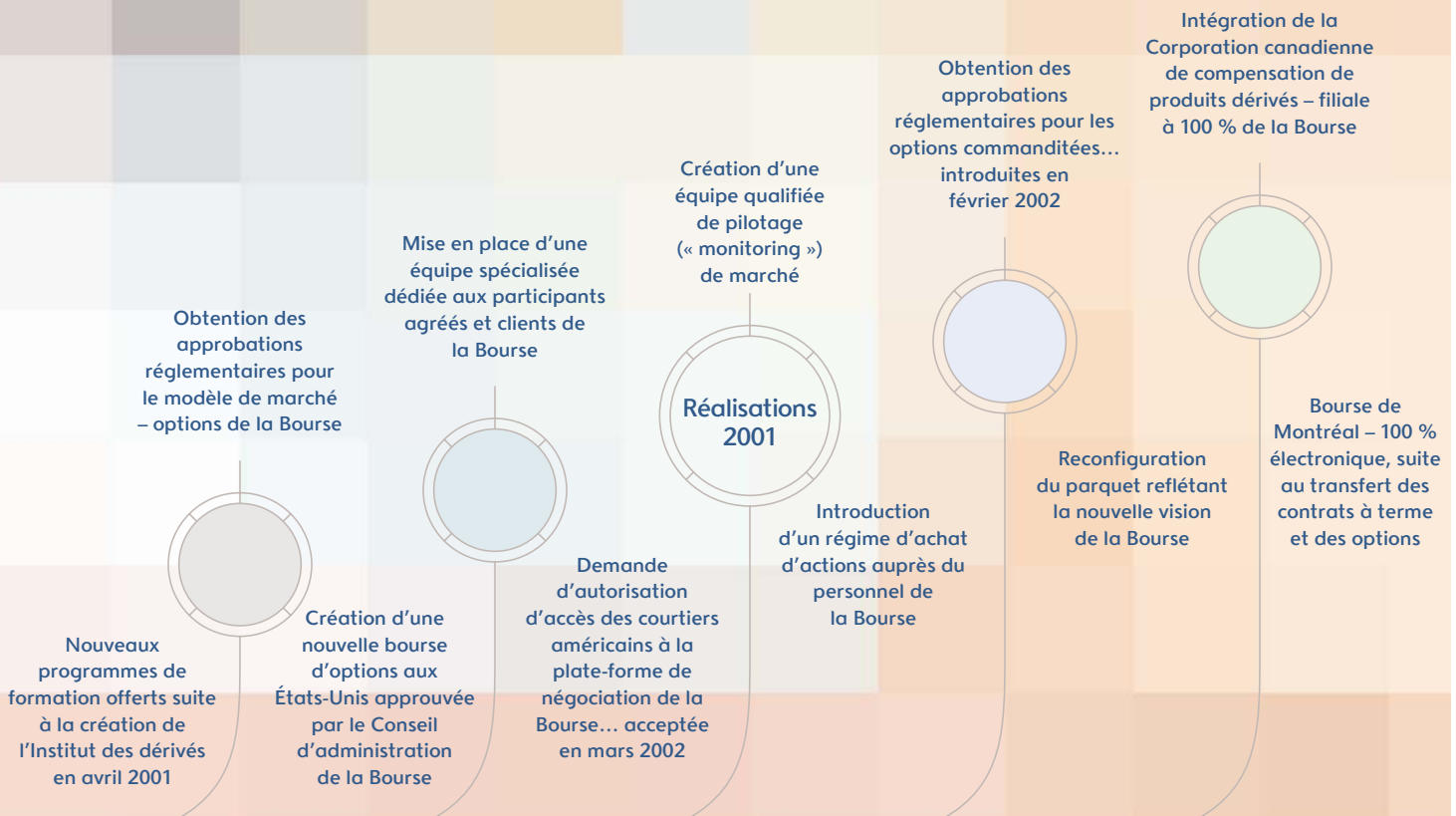
	2001	2000
<b>Pour les exercices terminés le 31 décembre</b>		
Revenus	34 873 \$	32 021 \$
Perte d'exploitation†	(2 802)	(5 006)
Bénéfice avant impôts, amortissement et élément inhabituel*	811	937
Bénéfice net (perte nette)	(2 722)	15 298
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 867	(2 775)
<b>Au 31 décembre</b>		
Liquidités totales**	32 015 \$	36 712 \$
Actif total	74 399	82 414
Acquisitions d'immobilisations	7 680	10 208
Avoir des actionnaires	42 333	45 359
Nombre d'actions en circulation	8 095 867	8 300 000
Valeur comptable par action	5,23 \$	5,46 \$

† Avant revenus de placements, autres éléments et impôts sur le revenu

\* Contributions des autres bourses canadiennes

\*\* Composé des espèces et quasi-espèces et des placements à court et long terme

①



Message  
du président  
du Conseil



### Un objectif ambitieux

La Bourse de Montréal s'est fixée un objectif ambitieux dans ses efforts de transformation : se hisser parmi les premières grandes bourses de produits dérivés au monde.

### Des réalisations à la hauteur

En 2001, en devenant la première bourse traditionnelle entièrement automatisée en Amérique du Nord, la Bourse franchissait une étape cruciale devant lui permettre d'accélérer son développement. Cette réalisation est d'autant plus importante qu'elle ouvrait la voie à la mise en place d'un autre élément fondamental du plan de transformation de la Bourse : l'introduction d'un nouveau modèle de marché. Ce modèle comporte des attributs hautement prisés des usagers : accès direct, transparence, équité et rapidité d'exécution. Il confère aux clients la certitude de voir leurs transactions exécutées au meilleur prix, sans discrimination quant à leur statut.

Dans la foulée de ces grandes réalisations, la Bourse a procédé à l'intégration de la *Corporation canadienne de compensation de produits dérivés*, maintenant une filiale à 100 % de la Bourse de Montréal. La chambre de compensation joue un rôle de premier plan dans les activités de la Bourse, puisqu'elle se porte garante des engagements contractuels qui interviennent entre les parties lors d'une transaction boursière. La Bourse a aussi créé en cours d'année l'*Institut des dérivés*, un service d'éducation offrant aux investisseurs la formation dont ils ont besoin pour comprendre et utiliser les instruments dérivés, un autre élément essentiel au développement d'une culture financière et à la croissance des activités de la Bourse de Montréal.

L'année 2001 vient donc couronner plusieurs années d'initiatives stratégiques visant à faire de la Bourse de Montréal une institution d'envergure internationale spécialisée dans les produits dérivés. Après avoir complété les grands projets de démutualisation, d'automatisation et de spécialisation, la Bourse pourra dorénavant concentrer toutes ses énergies à l'amélioration et à la diversification de produits et services répondants aux plus hauts standards internationaux.

### Le soutien de toute une équipe

Ces réalisations, il faut le souligner, n'auraient été possibles sans la détermination et le soutien de toute une équipe. En premier lieu, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de leur contribution essentielle à l'atteinte des objectifs de la Bourse ainsi qu'à l'ensemble des participants de notre marché qui nous témoignent quotidiennement de leur confiance. Merci également aux gestionnaires, aux professionnels et à tout le personnel de la Bourse. Sans relâche, et avec une énergie peu commune, ils ont réalisé avec brio une phase importante de la restructuration de la Bourse et ils sont déjà bien engagés dans la poursuite de nouvelles réalisations pour 2002.

Le président du conseil d'administration,

Jacques O. Nadeau

**Message  
du président  
et chef de la  
direction**



La « révolution des marchés de capitaux » s'est poursuivie en 2001. De profondes mutations sont intervenues, particulièrement sur la scène européenne. Tout indique que cette vague de mutations se propagera aux marchés nord-américains. Dans ce contexte, la transformation du paysage boursier canadien, amorcée par la Bourse de Montréal en 1999, ainsi que les réalisations stratégiques de la Bourse ces deux dernières années, s'avèrent aujourd'hui plus pertinentes que jamais.

Dans les faits, le repositionnement de la Bourse comme institution spécialisée dans les produits dérivés, sa mutation en société commerciale, la transformation de son modèle de marché et l'entière automatisation de ses activités la situent aujourd'hui aux premiers rangs des places boursières pouvant bénéficier pleinement des occasions d'affaires qui se présenteront au fil des changements structurels du marché nord-américain.

D'ailleurs, l'annonce récente de la participation de la Bourse de Montréal à la création d'une bourse électronique d'options aux États-Unis illustre bien la position de leadership qu'elle s'est taillée dans le marché. Cette initiative est également le reflet de la nouvelle agilité commerciale de la Bourse et une marque de reconnaissance internationale de l'expertise qu'elle a acquise dans la mise en place et l'exploitation d'une bourse électronique. La nouvelle bourse nommée « Boston Options Exchange Group » ou « BOX », utilisera, sous licence, les logiciels de négociation de la Bourse de Montréal. De plus, notre participation s'étendra au développement et aux services d'exploitation de la coentreprise. BOX constitue un investissement stratégique pour la Bourse et elle offrira une alternative d'avant-garde aux nombreux investisseurs américains qui transigent un volume toujours croissant d'options.

La Bourse bénéficiera également de l'accès élargi à sa plate-forme de négociation consenti aux courtiers américains, suite à une décision de la U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC). La négociation de contrats à terme et d'options sur contrats à terme canadiens sera facilitée, puisqu'elle pourra dorénavant s'effectuer par des courtiers américains à partir de terminaux situés aux États-Unis.

Malgré ses nombreuses réalisations, il est indéniable que la Bourse de Montréal a encore plusieurs grands défis à relever. En plus de mieux faire connaître sa nouvelle raison d'être, elle doit accroître substantiellement ses parts de marché. Pour ce faire, sa stratégie de développement et d'augmentation des volumes s'articule principalement autour de trois axes : la représentation, le modèle de marché et la formation.

La Bourse a ainsi mis en place une équipe de représentants spécialisés dans les produits dérivés. Ces professionnels ont notamment pour mandat d'entretenir et de renforcer les liens avec tous les usagers actuels et potentiels et de promouvoir la qualité et la performance du modèle de marché de la Bourse. D'autre part, notre Institut des dérivés, qui a vu le jour en avril 2001, est déjà engagé dans le développement et l'offre d'outils évolués de formation sur les produits dérivés, destinés aux investisseurs privés et professionnels.

La formation et l'information aux investisseurs et au public en général sont des éléments clés du succès de l'industrie financière. Ils le sont d'autant plus pour la Bourse de Montréal, qui offre des produits et services spécialisés encore trop peu connus et utilisés au Canada, comparativement à la popularité dont jouissent les produits dérivés, aux États-Unis et en Europe, notamment.

La Bourse a donc introduit toute une série de dispositifs visant à sécuriser les investisseurs et à favoriser le développement des produits dérivés au Canada. Elle a constitué un marché organisé et bien structuré dont les grands attributs sont la transparence, l'efficacité et la performance. Les produits et services qu'elle offre aux investisseurs pour gérer le risque inhérent à leurs investissements répondent aux normes les plus élevées de l'industrie. D'autre part, les produits qui y sont transigés sont compensés par la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, ce qui constitue un gage additionnel de sécurité pour les investisseurs. Autre avantage, la Bourse évolue dans un cadre réglementaire qui minimise les ambiguïtés qui caractérisent souvent certains marchés en concurrence directe avec elle.

L'an 2001 nous aura donc permis de parachever les grandes initiatives stratégiques entreprises pour transformer la Bourse. Désormais, toutes nos énergies sont tournées vers la réalisation de notre plan d'affaires afin de faire bénéficier nos actionnaires et les investisseurs des occasions de croissance qui s'offrent à la Bourse de Montréal.

En terminant, je souhaite souligner la venue de quatre nouveaux participants agréés qui se sont joints à la Bourse de Montréal en 2001, soit : J.P. Morgan valeurs mobilières Canada Inc., Le Groupe Jitney Inc., Timber Hill Canada Company et Salomon Smith Barney Canada Inc.

4

Je tiens à remercier le personnel des commissions de valeurs mobilières des différentes provinces pour le traitement hautement professionnel accordé à nos dossiers qui, je dois le préciser, sont souvent complexes et ardu. Je voudrais souligner, en particulier, l'excellent travail de l'équipe de la Commission des valeurs mobilières du Québec affectée aux produits dérivés. Notre profonde reconnaissance va également aux ministères des Finances du Québec et du Canada, à la Banque du Canada, aux organismes canadiens d'autoréglementation et à la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis pour leur soutien constant. Je remercie sincèrement les usagers et participants agréés de la Bourse de leur soutien particulier, précieux durant cette période de mutations profondes. Les transformations majeures des dernières années ont exigé des membres du conseil d'administration un engagement sans précédent et une grande disponibilité. La confiance sans faille qu'ils nous ont accordée nous a permis de procéder à toutes ces réalisations dont nous sommes fiers. Enfin, aucune de nos réalisations n'aurait été possible sans la compétence, le dévouement et le dynamisme de notre personnel. Merci à vous tous : une large part du succès que nous avons connu en 2001 vous est attribuable.

Le président et chef de la direction,



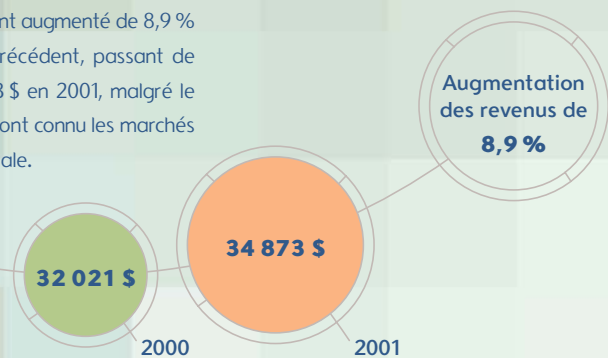
Luc Bertrand

## Analyse de la direction

Analyse de la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation  
(en milliers de dollars)

L'exercice 2001 a été marqué par l'automatisation complète des opérations et par la restructuration de notre filiale en propriété exclusive, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés. Ces deux éléments, essentiels au développement de la Bourse, sauront nous positionner pour l'avenir, malgré des dépenses importantes qui ont dû être assumées au cours de l'exercice 2001. Toutefois, nos dépenses d'opération n'ont augmenté que de 1,7 % par rapport à l'exercice 2000.

Globalement, les revenus ont augmenté de 8,9 % par rapport à l'exercice précédent, passant de 32 021 \$ en 2000 à 34 873 \$ en 2001, malgré le ralentissement marqué qu'ont connu les marchés boursiers à l'échelle mondiale.



5

La perte opérationnelle, avant revenus de placements, autres éléments et impôts sur le revenu, est de 2 802 \$ pour l'exercice 2001 comparativement à 5 006 \$ pour l'exercice 2000, démontrant une amélioration de nos résultats opérationnels de 44 %.

Bourse de Montréal Inc. termine l'exercice financier 2001 avec une perte avant impôts sur le revenu de 666 \$ comparativement à un bénéfice avant impôts sur le revenu de 15 683 \$ pour l'exercice 2000, qui incluait un montant inhabituel de 20 111 \$ au titre de contributions des autres bourses canadiennes reçues dans le cadre de la spécialisation des marchés boursiers survenue en 1999.

La dépense au titre des impôts sur le revenu résulte, en grande partie, du renversement d'une partie de l'actif d'impôts futurs suite à l'annonce d'un congé fiscal provincial pour une période de dix (10) ans et de la réduction des taux d'imposition au niveau fédéral applicable en 2001, tel qu'expliqué à la note 12 des états financiers consolidés.

Le bénéfice avant impôts et amortissement s'élève à 4 311 \$ pour l'exercice 2001.

La perte de base et diluée par action est de 0,34 \$.

Au chapitre des ressources financières au 31 décembre 2001, Bourse de Montréal Inc. disposait de 32 015 \$ en espèces, quasi-espèces et placements à court et long terme (encaissables en tout temps).

Durant le premier semestre 2001, la Bourse a procédé à un rachat de 414 900 actions (soit 5 % de son capital). De plus, un régime d'achat d'actions pour les employés a été créé en mars dernier et 210 767 actions, sur un total possible de 400 000 actions, ont été émises. Plus de 37 % des employés ont participé à ce régime, soit 68 employés.

Rapport  
de la direction  
relatif aux  
états  
financiers

Les présents états financiers consolidés de Bourse de Montréal Inc. et de sa filiale, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CCCPD), ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel, sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Bourse de Montréal Inc.

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations. L'information financière contenue ailleurs dans le rapport annuel est conforme aux données présentées dans les états financiers.

Pour assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers, la direction de la compagnie, ainsi que la direction de sa filiale, se sont dotées de systèmes de contrôles comptables internes. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers, et que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et préservés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers contenus dans le présent rapport annuel surtout par l'entremise de son comité de vérification, formé majoritairement d'administrateurs externes. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés annuels de la compagnie et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. Les vérificateurs désignés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification, en présence ou en l'absence de la direction.

6

Les présents états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l., comptables agréés, dont le rapport suit.

Le président et chef de la direction,

La première vice-présidente,  
Finances, ressources humaines et administration



Luc Bertrand



Louise Laflamme

Montréal, Canada

Le 27 mars 2002

Rapport des  
vérificateurs  
aux  
actionnaires

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Bourse de Montréal Inc. au 31 décembre 2001 et les états consolidés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2001, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

7

KPMG s.n.l.

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 8 février 2002

**Bilan  
consolidé**

31 décembre 2001,  
avec chiffres  
correspondants  
de 2000  
(en milliers de dollars)

	2001	2000
<b>Actif</b>		
Actif à court terme :		
Espèces et quasi-espèces	6 394 \$	5 662 \$
Placements à court terme (note 2)	7 788	23 458
Débiteurs (note 8)	5 304	8 591
Règlements quotidiens à recevoir des membres de la chambre de compensation	23 320	17 529
Frais payés d'avance	1 890	1 498
	44 696	56 738
Prêts aux employés destinés à l'achat d'actions (note 8)	555	—
Placements (note 2)	17 833	7 592
Dépôts de couverture des membres (note 3)	726	1 159
Dépôts au fonds de compensation (note 3)	329	468
Immobilisations (note 4)	6 709	11 577
Impôts futurs (note 12)	3 243	4 535
Écart d'acquisition, déduction faite de l'amortissement cumulé de 65 \$ (28 \$ en 2000)	308	345
	74 399 \$	82 414 \$
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	7 691 \$	7 085 \$
Règlements quotidiens à payer aux membres de la chambre de compensation	23 320	17 529
	31 011	24 614
Contributions reportées (note 6)	—	10 814
Dépôts de couverture des membres (note 3)	726	1 159
Dépôts au fonds de compensation (note 3)	329	468
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions (note 8)	43 366	44 749
Surplus d'apport (note 8)	370	—
(Déficit) bénéfiques non répartis	(1 403)	610
	42 333	45 359
Engagements (note 10)		
Éventualités (note 11)		
	74 399 \$	82 414 \$

8

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



Administrateur



Administrateur

## État consolidé des résultats

Exercice terminé  
le 31 décembre 2001,  
avec chiffres  
correspondants  
de 2000  
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus :		
Transactions	11 040 \$	11 520 \$
Participants	5 527	2 730
Compensation et levée des options	4 646	3 460
Compagnies inscrites	751	1 686
Information boursière	11 954	11 325
Autres	955	1 300
	34 873	32 021
Dépenses :		
Salaires et charges sociales	15 414	15 273
Exploitation des locaux et des équipements	8 470	6 559
Amortissement des immobilisations	4 940	5 337
Frais généraux et d'administration	6 740	6 681
Télécommunications	1 422	1 748
Affaires publiques	652	1 401
Amortissement de l'écart d'acquisition	37	28
	37 675	37 027
Perte avant revenus de placements, autres éléments et impôts sur le revenu	(2 802)	(5 006)
Revenus de placements	1 931	3 524
Perte avant les éléments suivants et impôts sur le revenu	(871)	(1 482)
Contributions des autres bourses canadiennes (note 6)	3 500	20 111
Radiations d'immobilisations et frais connexes (note 4)	(2 645)	(2 946)
Dépenses de rationalisation (note 9)	(650)	—
(Perte) bénéfique avant les impôts sur le revenu	(666)	15 683
Impôts sur le revenu (note 12) :		
Exigibles	55	18
Futurs	2 001	367
	2 056	385
(Perte nette) bénéfique net	(2 722) \$	15 298 \$
(Perte) bénéfique de base et dilué(e) par action	(0,34) \$ <sup>(2)</sup>	1,84 \$ <sup>(1)</sup>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base et dilué	8 088 888 <sup>(2)</sup>	8 300 000 <sup>(1)</sup>

(1) Le calcul a été effectué en posant l'hypothèse que les actions émises le 1<sup>er</sup> octobre 2000 étaient en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

(2) Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, les options d'achat d'actions étaient en circulation mais ne sont pas comprises dans le calcul de la perte diluée par action à cause de leur effet antidilutif.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

**État  
consolidé  
du déficit**

*Exercice terminé  
le 31 décembre 2001,  
avec chiffres  
correspondants  
de 2000  
(en milliers de dollars)*

	2001	2000
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	610 \$	25 159 \$
(Perte nette) bénéfice net de l'exercice	(2 722)	15 298
Transfert au capital-actions le 1 <sup>er</sup> octobre 2000	–	(44 749)
Comptabilisation de l'actif d'impôts futurs :		
Au 1 <sup>er</sup> octobre 2000	–	4 902
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2001 (note 12)	709	–
<b>(Déficit) bénéfices non répartis à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 403) \$</b>	<b>610 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

**État  
consolidé  
des flux de  
trésorerie**

*Exercice terminé  
le 31 décembre 2001,  
avec chiffres  
correspondants  
de 2000  
(en milliers de dollars)*

	2001	2000
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
(Perte nette) bénéfice net	(2 722) \$	15 298 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	4 940	5 337
Contributions des autres bourses canadiennes	(3 500)	(20 111)
Contributions reportées virées aux revenus de placements	—	(432)
Radiations d'immobilisations (note 4)	1 877	2 946
Amortissement des escomptes sur placements	(869)	(1 547)
Amortissement de l'écart d'acquisition	37	28
Impôts futurs	2 001	367
Variation nette des soldes hors caisse d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 13)	2 103	(4 661)
	<b>3 867</b>	<b>(2 775)</b>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	(7 680)	(10 208)
Acquisitions de placements	(88 149)	(113 576)
Aliénations de placements	94 447	116 706
Acquisition d'entreprise, déduction faite des espèces et quasi-espèces (note 7)	—	410
	<b>(1 382)</b>	<b>(6 668)</b>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(1 867)	—
Émission d'actions en vertu du régime d'achat d'actions (note 8)	114	—
Contributions reportées	—	3 500
Somme à recevoir de la Bourse de Toronto	—	11 000
	<b>(1 753)</b>	<b>14 500</b>
Augmentation nette des espèces et quasi-espèces	<b>732</b>	<b>5 057</b>
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	<b>5 662</b>	<b>605</b>
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	<b>6 394 \$</b>	<b>5 662 \$</b>
Détail des espèces et quasi-espèces :		
Espèces	<b>322 \$</b>	<b>392 \$</b>
Acceptations bancaires	<b>6 072</b>	<b>5 270</b>
	<b>6 394 \$</b>	<b>5 662 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

**Notes  
afférentes aux  
états financiers  
consolidés**

*Exercice terminé  
le 31 décembre 2001*

Bourse de Montréal Inc. (la « compagnie ») a été constituée le 29 septembre 2000, suite à la démutualisation de la Bourse de Montréal, en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa principale activité est de servir de bourse de produits dérivés. En vertu des règlements exigés par la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), la compagnie doit respecter, entre autres, certains ratios financiers pour conserver sa reconnaissance à titre d'organisme d'autoréglementation. De plus, la filiale, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CCCPD), agit en qualité de société émettrice, de chambre de compensation et de caution des produits dérivés sur taux d'intérêt et sur actions cotées aux bourses canadiennes.

### **1. Principales conventions comptables :**

#### **a) Consolidation :**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Bourse de Montréal Inc. et ceux de sa filiale en propriété exclusive la CCCPD et sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La CCCPD a changé de statut le 1<sup>er</sup> janvier 2001 pour devenir une entreprise à but lucratif, soumise à l'impôt des compagnies, alors qu'avant cette date, elle avait le statut d'une entreprise sans but lucratif au sens que lui prêtait l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, et de ce fait, ne payait pas d'impôts sur le revenu.

#### **b) Espèces et quasi-espèces :**

Les espèces et quasi-espèces comprennent les placements liquides achetés trois mois ou moins avant leur échéance et sont présentées au prix coûtant qui est approximativement égal à la juste valeur.

#### **c) Placements à court terme :**

Les placements à court terme comprennent les placements temporaires (composés des acceptations bancaires, du dépôt à terme et du bon du Trésor) et les obligations avec échéance prévue au cours du prochain exercice. Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la juste valeur.

#### **d) Placements :**

Les placements en obligations sont comptabilisés au coût, ajustés de l'amortissement des primes et escomptes.

#### **e) Règlements quotidiens à recevoir et à payer aux membres de la CCCPD :**

Les sommes à recevoir des membres de la chambre de compensation ou à payer à ceux-ci, du fait que les positions ouvertes des contrats à terme sont évaluées à la valeur marchande quotidiennement et que les transactions sur options sont compensées quotidiennement, doivent être perçues des membres ou reçues par eux avant l'ouverture des marchés boursiers le jour suivant. Les sommes à recevoir d'un membre de la chambre de compensation sont inscrites comme éléments d'actif dans le bilan et ne sont pas déduites des sommes à payer à un autre membre de la chambre de compensation.

Au 31 décembre 2001, la somme la plus élevée à recevoir d'un membre de la chambre de compensation s'élevait à 12 394 880 \$ (12 580 405 \$ en 2000) et la somme la plus élevée à payer à un membre de la chambre de compensation se chiffrait à 9 133 345 \$ (11 247 030 \$ en 2000).

## 1. Principales conventions comptables (suite) :

### f) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au coût historique, déduction faite des contributions des autres bourses et de l'aide gouvernementale. La charge d'amortissement est calculée selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Élément d'actif	Période
Équipement, logiciel et développement informatiques	3 à 5 ans
Mobilier, agencement et équipement	5 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur des périodes n'excédant pas la durée des baux.

### g) Écart d'acquisition :

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix sur la juste valeur de l'actif net de l'entreprise acquise et est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix ans. La direction revoit de façon périodique la valeur et la période d'amortissement de l'écart d'acquisition. Lorsque des circonstances ou événements indiquent une possibilité de baisse de la valeur recouvrable nette de l'écart d'acquisition, une évaluation des flux monétaires non actualisés, que devraient générer les produits pour lesquels cet écart d'acquisition a été comptabilisé, est effectuée. Le cas échéant, la valeur comptable de l'écart d'acquisition est alors réduite. Aucun de ces événements ou circonstances ne s'est produit au cours de l'exercice.

13

### h) Régime d'options d'achat d'actions :

La compagnie a instauré un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit à la note 8. Aucune charge au titre de l'avantage reçu par le bénéficiaire n'est constatée à l'égard de ce régime lorsque des options d'achat d'actions sont émises en faveur des administrateurs, des dirigeants et des employés clés. Toute contrepartie versée par ces derniers lors de l'exercice des options est portée au crédit du capital-actions.

### i) Régime d'unités d'actions différées :

La compagnie a instauré, pour la participation de certains membres au conseil d'administration et à divers comités de la compagnie, un régime d'unités d'actions différées pour lesquelles une charge est constatée aux résultats lors de l'octroi de ces dernières à la juste valeur marchande des actions au moment de l'octroi.

### j) Constatation des revenus :

Les revenus tirés de biens et de services sont constatés lorsque les services sont rendus ou lorsque les biens sont vendus. Les revenus de placements sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les revenus de compensation sont constatés à la date de règlement de l'opération à laquelle ils se rapportent.

### k) Aide gouvernementale :

L'aide gouvernementale relative aux charges d'exploitation est portée aux résultats lorsque les dépenses connexes sont engagées. L'aide gouvernementale relative aux dépenses en capital est déduite de l'actif connexe.

### l) Conversion de devises :

Les revenus et les dépenses issus de transactions libellées en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date du bilan; les éléments non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction.

## 1. Principales conventions comptables (suite) :

### m) Impôts sur le revenu :

La compagnie suit la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur le revenu. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et leur valeur fiscale. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs doivent être mesurés par application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence sur les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs de tout changement des taux d'imposition est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les taux sont en vigueur ou pratiquement en vigueur. Les éléments d'actif d'impôts futurs doivent être constatés, mais si leur réalisation est jugée plus improbable que probable, une provision pour moins-value doit être constituée.

### n) Bénéfice (perte) par action :

En janvier 2001, la compagnie a adopté rétroactivement les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») en rapport avec le bénéfice par action. Ces normes requièrent la présentation du calcul du bénéfice par action de base et dilué en appliquant la méthode du rachat d'actions afin de refléter l'effet dilutif des options d'achat d'actions en circulation. L'application des nouvelles recommandations n'a causé aucun effet important sur le bénéfice par action dilué.

14

### o) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations fournies relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes visées.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent les débiteurs, la durée de vie utile des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette ainsi que la détermination de la provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

## 2. Placements :

(en milliers de dollars)	2001			2000		
	Taux d'intérêt effectifs au 31 décembre 2001	Coût	Juste valeur	Taux d'intérêt effectifs au 31 décembre 2000	Coût	Juste valeur
Placements à court terme :						
Acceptation bancaire	—	— \$	— \$	5,78 %	5 081 \$	5 079 \$
Dépôt à terme	—	—	—	5,79 %	6 690	6 688
Obligations échéant au cours du prochain exercice	6,25 %	3 300	3 300	6,01 %	6 266	6 262
Bon du Trésor	1,75 %	4 488	4 488	5,40 %	5 421	5 438
		7 788	7 788		23 458	23 467
Placements à long terme :						
Obligations, échéant entre 1 an et moins de 5 ans	5,66 %	17 833	18 475	6,75 %	7 592	7 652
		25 621 \$	26 263 \$		31 050 \$	31 119 \$

15

La compagnie considère qu'un montant de 2 095 000 \$ en 2001 (2 095 000 \$ en 2000) d'obligations est réservé pour le Fonds de prévoyance. Cette réserve n'a plus à être maintenue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La juste valeur du bon du Trésor, de l'acceptation bancaire, du dépôt à terme et des obligations est calculée selon les prix du marché.

## 3. Dépôts de couverture des membres et dépôts au fonds de compensation :

Les dépôts en espèces des membres de la chambre de compensation sont détenus au nom de la CCCPD et présentés dans le bilan aux rubriques Dépôts de couverture des membres et Dépôts au fonds de compensation. Les titres du gouvernement, les lettres de crédit et les autres titres sont déposés par les membres de la chambre de compensation auprès de dépositaires agréés aux termes de contrats irrévocables. Les membres de la chambre de compensation peuvent également déposer directement des lettres de crédit et des récépissés d'entiercement auprès de la CCCPD.

Le tableau ci-dessous présente les dépôts de couverture et du fonds de compensation hors caisse, qui n'apparaissent pas au bilan au 31 décembre 2001.

(en milliers de dollars)	2001	2000
Dépôts de couverture :		
Titres du gouvernement à leur valeur nominale	866 142 \$	1 013 698 \$
Lettres de crédit à leur valeur nominale	272 838	535 777
Titres de participation (pour compenser les positions vendeurs) à leur valeur marchande	305 679	369 081
	1 444 659 \$	1 918 556 \$
Dépôts du fonds de compensation :		
Titres du gouvernement à leur valeur nominale	153 261 \$	185 552 \$

#### 4. Immobilisations :

(en milliers de dollars)	2001			2000		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement, logiciel et développement informatiques	13 595 \$	11 620 \$	1 975 \$	12 274 \$	6 890 \$	5 384 \$
Améliorations locatives	18 378	13 911	4 467	20 170	14 508	5 662
Mobilier, agencement et équipement	1 869	1 602	267	3 646	3 115	531
	<b>33 842 \$</b>	<b>27 133 \$</b>	<b>6 709 \$</b>	<b>36 090 \$</b>	<b>24 513 \$</b>	<b>11 577 \$</b>

En 2001, la filiale a décidé de ne pas poursuivre son projet de nouveau système de compensation, suite à un litige avec la firme informatique responsable du développement de ce système (note 11). Par conséquent, la filiale a radié des livres les coûts capitalisés, à l'exception de 154 000 \$ de logiciels. Une baisse de valeur de 1 877 000 \$ a été constatée aux résultats de l'exercice.

16

Au cours de l'exercice 2000, la compagnie a constaté une baisse de valeur de 2 945 773 \$ aux résultats de cet exercice relativement à son ancien système de négociation ainsi qu'à son parquet à la criée.

#### 5. Crédits d'exploitation :

La compagnie dispose de crédits d'exploitation de 3 000 000 \$. Ces crédits, lorsque utilisés, portent intérêt au taux préférentiel des institutions bancaires et sont renouvelables annuellement (voir note 17 pour autre crédit autorisé).

#### 6. Contributions reportées :

En vertu d'une entente entre les bourses canadiennes intervenue le 15 mars 1999 visant à restructurer leurs champs de spécialisation respectifs, la compagnie a reçu 28 000 000 \$ de la Bourse de Toronto et de la CDN.

Les contributions reportées ont varié de la façon suivante durant l'exercice :

(en milliers de dollars)	2001	2000
Solde au début de l'exercice	10 814 \$	24 932 \$
Participation acquise dans la CCCPD (note 7)	—	8 705
Contributions	—	3 500
Montant porté en déduction des immobilisations	(7 314)	(5 780)
Montant constaté dans les résultats de l'exercice <sup>(i)</sup>	(3 500)	(20 111)
Montant constaté dans les revenus de placements de l'exercice	—	(432)
	<b>— \$</b>	<b>10 814 \$</b>

(i) Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001, la compagnie a comptabilisé un revenu de 3 500 000 \$ comme contribution provenant des autres bourses canadiennes suite à l'approbation des autorités réglementaires pour le transfert des inscriptions des actions de sociétés à la CDN.

## 7. Acquisition d'entreprise :

Le 31 mars 2000, en vertu de l'entente de restructuration des bourses canadiennes du 15 mars 1999, la compagnie a reçu 50 % des actions restantes de la CCCPD, société qui agit en qualité d'émettrice, de chambre de compensation et de garante de tous les produits dérivés négociés au Canada. Avant cette date, la compagnie détenait une participation de 50 % dans la CCCPD.

Le transfert a été comptabilisé à la juste valeur selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation depuis la date d'acquisition ont été inclus dans les états financiers consolidés.

(en milliers de dollars)

Actifs acquis	52 260 \$
Passifs assumés	43 361
Actifs nets	8 899
Écart d'acquisition	373
	9 272
Placement dans la CCCPD inscrit aux livres	(567)
Actifs nets reçus à la juste valeur	8 705 \$

17

Les contributions reportées au bilan ont été augmentées de la juste valeur de l'actif net acquis (note 6).

## 8. Capital-actions :

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Autorisé :		
Nombre illimité d'actions sans valeur nominale :		
Ordinaires, votantes et participantes		
Privilégiées, non votantes, dividende devant être déterminé lors de l'émission		
Émis :		
8 095 867 actions ordinaires (8 300 000 en 2000)	43 366 \$	44 749 \$

Aucune personne, ni aucune personne liée à celle-ci, ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ou d'une série donnée d'actions avec droit de vote de la compagnie.

Au cours du mois d'avril 2001, la compagnie a racheté 414 900 actions de son capital-actions pour un montant total de 1 867 000 \$ à un prix de 4,50 \$ l'action produisant ainsi un écart sur rachat d'actions de 0,89 \$ par action par rapport à la valeur attribuée de 5,39 \$. Cet écart a été crédité au surplus d'apport pour un montant total de 369 861 \$.

Lors de la démutualisation de la compagnie en septembre 2000, chaque membre ou personne détenant un titre de membre de la compagnie a reçu 100 000 actions ordinaires du capital-actions de la compagnie. 8 300 000 actions ordinaires ont alors été émises pour un capital déclaré de 44 749 001 \$.

## 8. Capital-actions (suite) :

### a) Régime d'options d'achat d'actions :

Le Conseil d'administration (le « Conseil ») a approuvé, le 30 octobre 2000, la création d'un régime d'options d'achat d'actions ordinaires (« le régime ») à l'intention des dirigeants de la compagnie. La durée de chaque option et le nombre d'actions visées seront déterminés par le Conseil. Ainsi, les actions ordinaires susceptibles de faire l'objet d'options octroyées aux termes du régime sont au nombre de 830 000 actions. Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peut faire l'objet d'options octroyées à une seule personne ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la compagnie. Le prix d'exercice de chaque option correspond au montant fixé par le Conseil sans toutefois être inférieur à la juste valeur marchande des actions à la date de l'octroi. Toutefois, lorsque les actions seront inscrites à la cote d'une bourse reconnue, le prix d'exercice correspondra au cours moyen pondéré des actions pour les cinq jours précédant la date d'attribution des options.

En aucun cas, la durée d'une option ne peut dépasser dix ans à compter de la date de son octroi.

Le régime est constitué de deux composantes, soit les options de performance et les options acquises avec le passage du temps. Ainsi, 50 % des options d'achat d'actions seront acquises après trois ans selon l'atteinte des objectifs de performance stipulés et fixés par le Conseil au moment de l'octroi et les 50 % des options d'achat d'actions restantes seront acquises sur une période de trois ans et pourront être levées en totalité ou en partie à tout moment de la manière suivante : 33,3 % à compter du premier anniversaire, 66,67 % à compter du second anniversaire et la totalité au troisième anniversaire de l'octroi.

Le 24 novembre 2000, 630 000 options d'achat d'actions ont été octroyées et 40 000 autres l'ont été le 30 avril 2001. Le prix d'exercice de ces options est de 4,96 \$. Aucune option n'a été levée au cours de l'exercice. Le nombre d'options acquises au cours de l'exercice est de 105 000.

### b) Régime d'achat d'actions :

Un régime d'achat d'actions (400 000 actions) à l'intention des employés a été créé en mars 2001. Au terme des deux périodes de souscription, la compagnie a procédé à l'émission de 210 767 actions à 4,05 \$, totalisant ainsi 853 606 \$. Des prêts sans intérêt ont été accordés aux employés dans le but d'acheter ces actions et sont remboursables par retenues salariales égales sur une période de 1 à 5 ans à compter de la date d'acquisition. Toutes les actions acquises en vertu d'un prêt sont hypothéquées en premier rang avec dépossession en faveur de la compagnie afin de garantir le remboursement complet du prêt. Au 31 décembre 2001, les débiteurs incluent un montant de 185 006 \$ représentant la portion à court terme des prêts consentis aux employés.

## 9. Dépenses de rationalisation :

En août 2001, la CCCPD a entrepris des mesures de rationalisation afin d'harmoniser ses procédés d'affaires avec ceux de la compagnie, notamment la finance, la gestion des technologies de l'information et les ressources humaines. Ces dépenses comprennent principalement des indemnités de cessation d'emploi et des frais afférents.

## 10. Engagements :

La compagnie loue ses locaux et des équipements en vertu de contrats de location-exploitation échéant entre 2002 et 2005.

Au 31 décembre 2001, le total des paiements minimums exigibles et les paiements minimums exigibles au cours de chacun des exercices à venir en vertu des engagements sont les suivants :

(en milliers de dollars)	Locaux	Contrats de licences et de maintenance	Autres	Total
2002	2 783 \$	316 \$	2 070 \$	5 169 \$
2003	2 527	1 652	—	4 179
2004	2 390	1 652	—	4 042
2005	2 364	1 447	—	3 811
Total des paiements minimums exigibles	10 064 \$	5 067 \$	2 070 \$	17 201 \$

Suite à la fin de l'exercice, la compagnie s'est engagée à contribuer jusqu'à un maximum de 5 500 000 \$ US (8 750 000 \$ CA) en argent, en actifs et services pour le développement d'un marché électronique pour transiger des produits.

19

### Fonds de prévoyance :

Le Fonds de prévoyance a été constitué afin d'assumer les éventuelles réclamations du Fonds canadien de protection des épargnants (« Fonds ») et autres éventualités liées.

La compagnie participe, aux termes d'un engagement pour l'ensemble de l'industrie, au Fonds créé afin de rembourser les clients advenant la faillite d'un des participants agréés. La compagnie s'est engagée à contribuer un montant équivalant au moins de 2 000 000 \$ et d'un montant égal à 10 % du montant total payé par le Fonds, sous réserve d'une responsabilité minimale égale au moins de 1 000 000 \$ et du montant total payé par le Fonds pour les réclamations des clients de participants agréés en faillite sous sa juridiction de vérification. De plus, la compagnie s'est portée garante, avec les autres participants agréés du Fonds, des crédits d'exploitation du Fonds. Au 31 décembre 2001, ces crédits d'exploitation n'étaient pas utilisés. Par contre, elle pourra cotiser ses participants agréés pour récupérer toutes sommes versées en vertu de ses engagements envers le Fonds. La garantie cesse pour toute réclamation pouvant survenir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002 suite à des modifications apportées au Fonds de prévoyance par ses Gouverneurs.

## 11. Éventualités :

La compagnie est visée par des poursuites pour dommages et intérêts pour un montant total de 34 536 660 \$ relié à la fermeture du parquet. La compagnie a l'intention de se défendre avec vigueur car, de l'avis de la direction, ces poursuites sont sans fondement réel. Le dénouement de ces poursuites ne peut être déterminé à ce jour et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2001. Tout passif qui découlerait de ces poursuites, le cas échéant, serait comptabilisé au cours de l'exercice durant lequel les dommages et intérêts seraient connus.

Au cours de l'exercice, la CCCPD a déposé une poursuite pour dommages et intérêts contre une société de développement de logiciels pour non-respect des clauses de confidentialité et de non-divulgence du contrat conclu entre les deux parties. La société de développement de logiciels a présenté une demande reconventionnelle contre la CCCPD pour dommages et intérêts. La CCCPD nie fermement les allégations stipulées dans la demande reconventionnelle et a présenté une

## 11. Éventualités (suite) :

défense. Le dénouement de ces poursuites ne peut être déterminé à ce jour et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2001. Tout passif qui découlerait de ces poursuites, le cas échéant, serait comptabilisé au cours de l'exercice durant lequel les dommages et intérêts seraient connus.

## 12. Impôts sur le revenu :

### a) Impôts sur le revenu :

La provision au titre de l'impôt sur le revenu diffère du montant déterminé en appliquant le taux combiné fédéral et provincial au bénéfice avant impôts sur le revenu tel que prévu par les lois.

Les raisons et les incidences fiscales de cet écart se présentent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2001	2000
(Perte) bénéfice avant impôts sur le revenu	(666) \$	15 683 \$
Moins :		
Bénéfice avant impôts sur le revenu de la Bourse de Montréal pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2000 <sup>(i)</sup>	–	19 590
Perte avant impôts sur le revenu	(666)	(3 907)
Taux d'imposition prévu par les lois	37,3 %	38,3 %
Impôts sur le revenu calculés	(248)	(1 496)
Variation de la provision pour moins-value	1 078	1 353
Ajustement apporté aux actifs et aux passifs d'impôts futurs par suite de l'entrée en vigueur de modifications des taux d'imposition	327	547
Variation du taux d'imposition dans l'estimation des actifs d'impôts futurs nets au début de l'exercice	822	–
Quote-part dans les résultats de la CCCPD <sup>(ii)</sup>	–	(49)
Contributions non imposables	(1 305)	–
Congé fiscal provincial	1 422	–
Incidence de la différence du taux d'imposition de la filiale	(152)	–
Incidence des écarts permanents	57	12
Impôts des grandes sociétés	55	18
<b>Impôts sur le revenu</b>	<b>2 056 \$</b>	<b>385 \$</b>

(i) Suite à la démutualisation, le 1<sup>er</sup> octobre 2000, la compagnie est devenue un organisme à but lucratif, soumise à l'impôt des compagnies. L'excédent des revenus sur les dépenses de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et le 30 septembre 2000, période au cours de laquelle la Bourse de Montréal était un organisme sans but lucratif, n'est pas soumis à l'impôt des compagnies.

(ii) L'excédent des revenus sur les dépenses de la CCCPD pour l'exercice 2000 n'était pas imposable car la CCCPD était un organisme sans but lucratif jusqu'au 31 décembre 2000. De plus, cet excédent a été alloué au surplus affecté. Le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la CCCPD est devenue une entreprise à but lucratif, soumise à l'impôt des compagnies.

## 12. Impôts sur le revenu (suite) :

### b) Impôts futurs :

Les incidences fiscales des écarts temporaires donnant lieu à des tranches importantes des actifs et des passifs d'impôts sur le revenu sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2001	2000
Actifs d'impôts futurs :		
Contributions reportées	– \$	2 708 \$
Immobilisations	4 515	2 430
Perte d'opération reportable dans les exercices futurs	402	692
Placements	–	36
Écart d'acquisition	1 580	–
Autres	49	22
Actifs d'impôts futurs	6 546	5 888
Provision pour moins-value	(3 303)	(1 353)
Actifs d'impôts futurs, montant net	3 243 \$	4 535 \$

(21)

## 13. Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie :

(en milliers de dollars)	2001	2000
a) Intérêts payés	6 \$	– \$
Impôts payés	83	–
b) Variation nette des soldes hors caisse d'actif et de passif liés à l'exploitation :		
Débiteurs	3 472 \$	(3 776) \$
Frais payés d'avance	(392)	(999)
Créditeurs et charges à payer	(977)	114
	2 103 \$	(4 661) \$
c) Opérations sans effet sur la trésorerie relatives aux :		
Activités d'investissement :		
Participation acquise dans la CCCPD dans le cadre de la restructuration des bourses	– \$	8 705 \$
Acquisition du système de négociation des produits dérivés financée par les contributions reportées	7 314	5 780
Acquisitions d'immobilisations financées à même les comptes à payer	1 707	124
Activités de financement :		
Participation acquise dans la CCCPD dans le cadre de la restructuration des bourses	–	8 705
Contributions reportées ayant servi à acquérir le système de négociation des produits dérivés	7 314	5 780
Prêts consentis pour l'acquisition d'actions	740	–

#### 14. Aide gouvernementale :

Le 31 mars 2001, le ministère des Finances du Québec (le « Ministère ») a convenu d'octroyer à la compagnie deux programmes d'aide gouvernementale.

Le premier programme, d'un maximum de 3 500 000 \$, a été octroyé pour l'Institut des dérivés afin de défrayer jusqu'à un maximum de 50 % des dépenses de création et un maximum de 50 % des frais d'opération pour les deux premières années.

En vertu du deuxième programme, un montant maximum de 5 400 000 \$ a été octroyé pour défrayer jusqu'à un maximum de 50 % des dépenses liées au développement d'une plate-forme électronique pour le commerce interentreprises au cours de la période du 31 mars 2001 au 31 mars 2003.

L'aide gouvernementale susmentionnée est octroyée à la condition que la compagnie effectue la totalité ou la presque totalité de ses opérations sur le territoire de la Ville de Montréal, au moins jusqu'au 31 décembre 2005. Si la compagnie ne respectait pas ces conditions, le Ministère pourrait appliquer diverses mesures incluant la suspension ou l'annulation de l'accord ou le remboursement des montants reçus par la compagnie. En vertu de ces programmes, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2000 au 31 décembre 2001, la compagnie a encaissé 1 200 000 \$ dont 859 774 \$ ont été portés aux résultats de l'exercice 2001, 317 473 \$ en réduction des immobilisations et le solde de 22 753 \$ a été reporté au bilan. Le tableau suivant résume le classement et le montant de cette aide gouvernementale figurant dans les états des résultats :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2001</b>
Salaires et charges sociales	<b>219 \$</b>
Exploitation des locaux et des équipements	<b>63</b>
Frais généraux et d'administration	<b>578</b>
	<b>860 \$</b>

De plus, le 9 avril 2001, le Ministère a annoncé des mesures fiscales pour soutenir le secteur financier au Québec, entre autres les bourses de valeurs dont fait partie la compagnie. Ces mesures permettront de bénéficier d'une exemption d'impôt sur le revenu, d'une exemption de la taxe sur le capital et d'une exemption de cotisations des employeurs au Fonds des services de santé relativement aux activités admissibles de la compagnie pour une période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2000 au 31 décembre 2010. Ces exemptions, sauf pour l'impôt sur le revenu, totalisent un montant d'environ 1 060 000 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2000 au 31 décembre 2001. Un montant de 203 933 \$ est inscrit dans les débiteurs au bilan comme remboursement pour ces mesures fiscales.

## 15. Information sectorielle :

La compagnie exerce ses activités dans deux secteurs d'exploitation. Les activités commerciales de ces secteurs sont réalisées au Canada et se définissent comme suit :

### Bourse :

En 2001, ce secteur agit à titre de bourse exclusive de produits dérivés au Canada par le biais d'une gamme complète de produits dérivés sur actions, indice et taux d'intérêt.

### Chambre de compensation :

Ce secteur offre des services de compensation et de caution des produits dérivés sur actions, indice et taux d'intérêt.

(en milliers de dollars)	2001		2000	
	Bourse	CCCPD	Bourse	CCCPD
Revenus provenant des clients externes	30 036 \$	4 837 \$	28 880 \$	3 141 \$
Revenus de placements	1 611	320	2 925	599
Amortissement des immobilisations	4 504	436	5 148	189
Éléments non récurrents	3 500	(3 295)	17 165	—
Bénéfice net (perte nette)	854	(3 576)	14 948	350
Acquisitions d'immobilisations	7 272	408	7 880	2 328
Éléments d'actif	42 609	31 790	52 956	29 458

23

### Services de réglementation :

Conformément à la décision de reconnaissance que la Commission des valeurs mobilières du Québec a rendue le 24 novembre 2000, Bourse de Montréal Inc. a mis sur pied une division distincte de réglementation, qui est responsable de la réglementation du marché et opérant sur la base de recouvrement de coûts. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, la division a facturé des honoraires de 2 877 662 \$ et a engagé des dépenses d'opération du même montant.

## 16. Instruments financiers :

### a) Risque de crédit :

La compagnie ne s'expose pas à des risques importants par rapport à un client à lui seul. La compagnie examine les antécédents du crédit du client et effectue des examens réguliers de la solvabilité des montants déjà accordés. Une provision pour créances douteuses est constituée en fonction des facteurs se rapportant au risque de crédit engendré par des clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations.

### b) Risque sur le taux d'intérêt :

Une variation des taux d'intérêt sur le marché fera varier la valeur du marché de l'acceptation bancaire, des obligations, du bon du Trésor et du dépôt à terme à la hausse ou à la baisse.

### c) Juste valeur des instruments financiers :

La valeur comptable des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arrivent bientôt à échéance.

### d) Concentration du risque de crédit :

Environ 44 % des revenus de la compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 (41% en 2000) ont été générés avec cinq participants agréés pour le compte de nombreux clients.

## 17. Gestion des risques :

À titre de chambre de compensation, la CCCPD assume les obligations qui découlent d'une défaillance des positions en instruments dérivés de l'un des membres. La CCCPD utilise diverses techniques pour réduire le risque de perte au minimum advenant une telle défaillance. La principale technique consiste à recevoir les dépôts de couverture en fonction du risque sous forme d'espèces, de lettres de crédit, d'actions et de titres du gouvernement négociables (note 3). Ainsi, lorsqu'un membre ne peut répondre à un appel de marge quotidien ou s'acquitter des obligations découlant des options ou des contrats à terme normalisés, les dépôts de couverture peuvent servir à diminuer les coûts de liquidation des positions engagés par la CCCPD.

Le système de couverture de la CCCPD est désormais appuyé par un système d'exemption de test de solidité financière, qui fait partie de son Programme amélioré de contrôle du capital. Ce processus, qui a été mis en œuvre en 2000, permet d'évaluer la solidité financière des membres pour ce qui est de répondre aux exigences de couverture dans l'éventualité d'un changement soudain ayant une incidence défavorable sur les conditions du marché. Les portefeuilles des membres sont soumis à des tests de solidité financière et les membres qui ne répondent pas aux critères établis par la CCCPD sont tenus de fournir un dépôt de couverture de solidité financière.

(24)

La CCCPD possède également un fonds de compensation qui se compose de dépôts en espèces et de dépôts de titres effectués par des membres de la chambre de compensation (note 3). Ce fonds sert à couvrir le coût de liquidation des positions d'un membre en cas de défaillance si ce coût excède le montant des dépôts de couverture qui lui avaient été réclamés. Le niveau total des fonds de compensation devant être déposés par chaque membre de la chambre de compensation est équivalent à 12 % du total des exigences les plus élevées de couverture quotidiennes de ce membre au cours du dernier mois civil.

Si, en cas de défaillance d'un membre de la chambre de compensation, il s'avère nécessaire d'obtenir du financement additionnel pour procéder à la liquidation, la CCCPD a le droit d'exiger des membres une contribution additionnelle égale à leur contribution antérieure au fonds de compensation.

La CCCPD a conclu une entente de crédit de soutien renouvelable totalisant 30 000 000 \$ auprès d'une banque canadienne de l'annexe I en vue de fournir des liquidités advenant une défaillance d'un membre de la chambre de compensation. Dans le cadre de cette entente, l'emprunt doit être garanti et porte intérêt au taux préférentiel de la banque. Cette facilité de crédit n'a pas été utilisée au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001.

## 18. Chiffres correspondants :

Certains chiffres correspondants de l'exercice antérieur ont été réagencés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au cours de l'exercice.

**Gestionnaires**

(Décembre 2001)

**Luc Bertrand\****Président et chef de la direction***Léon Bitton***Vice-président, Recherche et développement***Richard Bourbonnière***Vice-président, Opérations des marchés***Michel Favreau\****Premier vice-président et chef de la Compensation***Brian Z. Gelfand***Directeur, Institut des dérivés***Giovanni Giarrusso\****Premier vice-président et directeur général, Affaires institutionnelles***Glenn Goucher***Vice-président, Ventes et Marketing***Sonia Goyette***Directrice, Ressources humaines***Louise Laflamme\****Première vice-présidente, Finances, ressources humaines et administration***Alain Laurendeau***Directeur, Finances et administration***Philippe Loumeau\****Premier vice-président et directeur général, Marché et Développement des affaires***Ann McCarthy***Directrice, Relations – Participants Agréés, Développement des affaires***René Millette\****Chef de la stratégie de technologie de l'information***Daniel Robert***Vice-président, Ressources humaines***Joëlle Saint-Arnault***Secrétaire générale et directrice des affaires juridiques, Secrétariat général et affaires juridiques***Jacques Tanguay***Vice-président, Division de la réglementation***Rosanna Teti***Vice-présidente, Solutions d'affaires et technologie de l'information***Jean-Yves Trempe***Directeur, Information de marché***Comités**

(Décembre 2001)

**Conseil d'administration****Jacques O. Nadeau***Président  
Vice-président du conseil  
Yorkton Valeurs Mobilières Inc.***Louis Vachon***Vice-président  
Premier vice-président,  
Trésorerie et marchés financiers  
Banque Nationale du Canada***Luc Bertrand***Président et chef de la direction  
Bourse de Montréal Inc.***Gretta Chambers***Gouverneur émérite de l'Université McGill  
et journaliste***Stephen J. Elgee***Directeur général, Produits dérivés sur actions  
BMO Nesbitt Burns Inc.***Wayne Finch***Président du conseil et chef de la direction  
Quadinvest Capital Management***Claude Garcia***Président des opérations canadiennes  
Compagnie d'assurance Standard Life***Giovanni Giarrusso***Premier vice-président et directeur général,  
Affaires institutionnelles  
Bourse de Montréal Inc.***James T. Kiernan***Président  
Cornerstone Capital Partners Inc.***Thomas S. Monahan***Directeur général  
Marchés mondiaux CIBC Inc.***William W. Moriarty***Directeur principal, Chef adjoint de  
la Division des marchés des capitaux,  
RBC Marché des capitaux  
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.***Carmand Normand***Président  
Addenda Capital Inc.***Laurent Verreault***Président et chef de la direction  
Groupe Laperrrière & Verreault inc.***Comité Exécutif****Jacques O. Nadeau***Président***Louis Vachon***Vice-président***Luc Bertrand****Carmand Normand****Comité de vérification****Louis Vachon***Président***Carmand Normand****Laurent Verreault****Comité de mise en candidature****Jacques O. Nadeau***Président***Luc Bertrand****Gretta Chambers****Louis Vachon****Laurent Verreault****Comité des ressources humaines****Jacques O. Nadeau***Président***Luc Bertrand****Claude Garcia****Thomas S. Monahan****Comité spécial de la réglementation****Marie Giguère***Présidente  
Première vice-présidente,  
chef des services juridiques et secrétaire  
Molson Inc.***Louis Vachon***Vice-président  
Premier vice-président,  
Trésorerie et marchés financiers  
Banque Nationale du Canada***Nabil Antaki***Professeur titulaire  
Faculté de droit, Université Laval***Luc Bertrand***Président et chef de la direction  
Bourse de Montréal Inc.***Pierre-Paul Côté***Professeur titulaire  
Faculté de droit, Université de Montréal***Jean-Pierre Gallardo***Président, chef de la direction et administrateur  
FIMAT Produits Dérivés Canada Inc.***Pierre Lizé***Consultant en valeurs mobilières*

\* Membre du Comité de direction

## Activité boursière 2001

### Dérivés sur actions

#### Options sur actions



Intérêt en cours  
au 31 décembre  
2001 :  
562 042

Les cinq classes d'options sur actions les plus actives en 2001	Symbole	Volume	Intérêt en cours au 31 décembre 2001
Nortel Networks Corporation	NT	1 007 223	34 128
Bombardier Inc., cat B	BBD.B	242 600	47 657
Banque Toronto Dominion (La)	TD	201 171	18 139
Banque CIBC (La)	CM	191 837	21 999
Celestica	CLS	187 248	6 498

La négociation d'options sur actions a continué d'établir de nouveaux records en 2001; le volume total de 5 203 143 contrats négociés représente une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année, la Bourse a atteint un volume quotidien record de 113 134 contrats le 1<sup>er</sup> juin, et un volume mensuel record de 533 820 contrats en janvier.

(26)

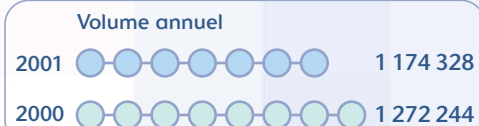
#### Contrat à terme sur actions individuelles

Au cours de l'année 2001 la Bourse de Montréal a lancé le premier contrat à terme sur actions individuelles en Amérique du Nord – un contrat à terme sur Nortel Networks Corporation; 17 206 contrats de ce nouvel instrument ont été négociés en 2001.

### Dérivés sur indices

#### SXF

Contrat à terme  
sur indice – S&P  
Canada 60



Intérêt en cours  
au 31 décembre  
2001 :  
53 541

Le SXF a connu une diminution de 8 % des volumes négociés, ce qui est comparable à la baisse des volumes de négociation enregistrée dans le marché des actions sous-jacentes à la Bourse de Toronto.

#### Options sur indices

En 2001, le volume des options et options à long terme sur l'indice S&P Canada 60 et sur le Fonds de participation indiciel portant sur le même indice a totalisé 163 316 contrats comparativement à 215 755 en 2000.

## Dérivés sur taux d'intérêt

**BAX**

Contrat à terme  
sur acceptations  
bancaires  
canadiennes de  
trois mois

## Volume annuel

2001		4 234 236
2000		4 992 957

Intérêt en cours  
au 31 décembre  
2001 :  
156 352

**CGB**

Contrat à terme  
sur obligations du  
gouvernement du  
Canada de  
dix ans

## Volume annuel

2001		1 835 229
2000		1 501 264

Intérêt en cours  
au 31 décembre  
2001 :  
59 642

L'année a été mitigée pour les contrats sur taux d'intérêt. Le contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX) a connu une baisse de volume d'activité de 15 % et une hausse de l'intérêt en cours de 5 %, alors que les participants s'adaptèrent au nouveau système de négociation et que l'orientation des taux d'intérêt à court terme devenait plus prévisible, la Banque du Canada ayant régulièrement réduit les taux pendant la plus grande partie de l'année.

En revanche, le contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (CGB) a négocié 1 835 229 contrats, ce qui représente une augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente. On retiendra le volume quotidien record de 55 934 contrats négociés le 28 août, et le volume mensuel record de 255 103 contrats, atteint en novembre.

Un total de 89 339 contrats d'options sur contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX) et 20 369 contrats d'options sur obligations ont également été négociés en 2001 comparativement à respectivement, 249 976 et 8 877 en 2000.

	Qty	Bid	Ask	Qty
	25	28.36	28.40	60
	35	47.35	47.40	25
	45	8.72	8.74	50
	35	437.20	437.30	50
	5	97.91	97.94	7
	2	104.50	104.52	1



**Bourse  
de Montréal**

Tour de la Bourse  
C.P. 61  
800, square Victoria  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9 Canada

Téléphone : (514) 871-2424  
Sans frais au Canada : 1 800 361-5353  
Courriel : [info@boursedemontreal.com](mailto:info@boursedemontreal.com)  
[www.boursedemontreal.com](http://www.boursedemontreal.com)

© Bourse de Montréal Inc.

THIS REPORT IS AVAILABLE IN ENGLISH.